



Dans le cadre du décret Education Permanente

La Plate-forme francophone du Volontariat
présente :

ANALYSE N°1

(8.171 signes)

Les nouvelles formes d'engagement

*Quelles sont les évolutions de l'engagement
citoyen volontaire et comment le secteur
associatif peut-il s'y adapter ?*





Introduction

L'engagement est un des éléments fondateurs du secteur associatif, qui le distingue du secteur marchand et du secteur public. Quant au volontariat, il constitue le **socle identitaire** de nombreuses associations. Considérant cette contribution considérable du volontariat au sein du monde associatif et son poids économique au niveau sociétal, la collectivité dans son ensemble se doit de mieux comprendre les raisons qui poussent les individus à s'engager, volontairement ou non.

Terreau de l'engagement, les associations sont des instances de démocratie proches de l'individu, qui permettent la cohésion sociale et offrent aux citoyens la possibilité de mettre en pratique leur **responsabilité civile**. Or, depuis quelques années, certaines associations constatent une baisse de l'engagement chez leurs volontaires réguliers.

1) Engagement citoyen ou volontaire ?

Par le passé, on pouvait constater une sorte de **hiérarchie** dans l'engagement : l'engagement par excellence était politique, ensuite venait l'engagement syndical et finalement, l'implication volontaire, pas toujours considérée comme une forme d'engagement. Ce modèle était d'application jusque très récemment.

L'engagement citoyen et l'engagement volontaire sont 2 types d'engagement qui ne recouvrent **pas forcément la même réalité**. D'un côté, l'engagement citoyen consiste à penser et agir pour le bien de la cité et apparaît souvent lié à la recherche de l'intérêt général.





De l'autre côté, l'engagement volontaire, qui peut également s'inscrire dans une perspective d'intérêt général, intègre aussi une dimension de gratification de l'intérêt personnel.

L'enjeu repose sur la transition d'un intérêt particulier vers un intérêt plus général. De nos jours, cette transition est mise à mal à cause du déclin des idéologies collectives au profit d'une société d'individus. Le lien social se construit à présent entre et par les individus, et non plus au travers du travail, de la famille ou d'une idéologie, ce qui entraîne forcément une **mutation** de l'engagement citoyen et volontaire.

2) Le contexte de l'engagement contemporain

Notre société contemporaine se caractérise par une perte de crédibilité du monde politique et à l'inverse, une reconnaissance ascendante du monde associatif. La conséquence de ce **transfert** se lit dans la société à travers une certaine méfiance envers les représentants de l'Autorité et les institutions elles-mêmes, mais aussi dans la confiance accordée aux acteurs de terrain et aux associations, qui répondraient mieux au besoin des individus.

Ces mouvements associatifs, comme les mouvements de lutte contre la pauvreté, les associations de droit au logement et autres, constituent une **avant-garde citoyenne**, qui conserve une tonalité politique dont le sens peut être réapproprié par chaque citoyen.

Mais, ces mouvements associatifs ont-ils un impact réel sur les décisions politiques ?





En effet, en dehors des échéances électorales, qui permettent à chacun d'influer sur les orientations politiques de sa circonscription, le monde associatif n'est **pas reconnu** comme un partenaire social au même titre que les syndicats ou les entreprises. De manière générale, la classe politique tend à préserver son monopole de représentation et ne mène pas de réflexion spécifique sur le rôle politique du monde associatif.

Dans ce modèle, les individus gagnent en autonomie par rapport aux institutions et aux structures collectives. La collectivité se vit désormais à travers des réseaux propres à chacun et dans une temporalité réduite. Les grandes théories sur le fonctionnement de nos sociétés sont progressivement abandonnées pour faire place aux **choix personnels** dont nous serons tous amenés un jour à répondre... Cependant, cette évolution de l'engagement n'est pas pour autant reproduite dans les intentions politiques.

3) Les aspirations des nouveaux volontaires

Comme expliqué précédemment, la militance d'hier a été remplacée par un engagement plus **pragmatique** dans lequel les individus ont tendance à favoriser leurs propres définitions du monde pour ne pas être enfermés dans l'une ou l'autre manière de voir.

Les volontaires sont plus nombreux que par le passé, mais leur engagement fluctue au gré de leurs **multiples envies**. Il y a aussi plus d'associations dans lesquelles s'impliquer et les volontaires traversent désormais aisément les frontières. Les volontaires d'aujourd'hui s'impliquent donc dans différentes associations pour enrichir leur expérience, se former, gagner en autonomie, ...





Ce que certains appellent l'**engagement zapping** n'implique pas forcément d'adhérer au projet et au fonctionnement de l'association. Par contre, la recherche de l'épanouissement personnel devient un critère incontournable qui entraîne de facto un déclin des associations de militantisme, ces dernières ne s'étant pas toujours adaptées aux nouvelles réalités de l'engagement. D'autres définissent cela comme l'engagement post-it, durant lequel, en fonction de son vécu, l'individu va se 'coller' dans une association durant un temps déterminé pour aller se 'coller' ailleurs par la suite.

Si les associations ont tendances à regretter cette situation, ces nouveaux volontaires présentent néanmoins des **aspects positifs** non négligeables. Malgré un penchant plus volatile, ils sont par exemple souvent plus exigeants avec eux-mêmes, donc plus impliqués et plus efficaces. Les motifs de l'engagement se diversifient progressivement : besoin de rencontre, besoin de transmettre, volonté d'être utile, par plaisir, pour être reconnu, pour donner du sens à sa vie, ...

A l'inverse du modèle passé dans lequel l'individu construisait son identité à travers l'association, la nouvelle manière de s'engager s'inscrit dans l'**individualisation**. C'est le projet personnel de l'individu qui guide son engagement et c'est la logique individuelle qui, la plupart de temps de manière implicite, se place au-dessus de la morale collective. L'individu volontaire n'adhère plus à une association et à son objet social, mais bien à une action précise qui s'inscrit dans le but qu'il poursuit. L'association devient alors un instrument pour sa réalisation personnel.

Le premier modèle garantit fidélité, unité et uniformité des discours, tandis que le nouveau modèle présente d'autres avantages, comme une attention aux particularités, une écoute et une réponse à des besoins précis.



Plate-forme francophone du Volontariat ASBL

Boulevard de l'Abattoir, 28 - 1000 Bruxelles ■ T. 02 512 01 12

Email : info@levolontariat.be ■ <http://www.levolontariat.be>



Une sorte de **promotion des désirs et besoins** que Jean-Pierre Worms, sociologue et Président de *Fonda*, définit cela comme « *une relation coopérative qui valorise le pluralisme identitaire et la spécificité des apports de chacun* ».

Les volontaires d'aujourd'hui ont une volonté de résultats immédiats et un désir de s'éloigner des modèles représentatifs. Cela a pour conséquences la forte **baisse du sentiment d'appartenance** au sein des associations. Certains évoquent à ce sujet une forme d'affranchissement de l'engagement. Néanmoins, si l'engagement se définit aujourd'hui par le projet individuel, les pratiques individuelles ne sont pas spécialement centrales dans la conduite de l'engagement. L'engagement associatif reste un lieu où l'on passe du temps avec les autres et la convivialité, le fait de passer du temps ensemble, devient parfois même le moteur d'une nouvelle dynamique associative.

Enfin, les revendications ont **dépassés les frontières**. La mondialisation, l'écologie et les autres thèmes fédérateurs contemporains suscite l'engagement à l'échelon le plus local comme au niveau la plus global.

4) Implications et enjeux

Chez un grand nombre d'individus, l'envie d'agir ne s'est pas assagie. Au contraire, nous avons de plus en plus conscience d'appartenir à un monde que nous partageons. Toutefois, les individus veulent **agir ici et maintenant** avec un souci d'efficacité immédiate. Pour les associations, cela implique de passer d'une planification globale à un fonctionnement par projet. Leurs volontaires s'attendent qu'on s'adresse à eux en tant qu'individus et non pas en tant que membres d'un collectif.





Pour aider les associations à réaliser cette transition, de nombreuses recherches sont réalisées actuellement sur le fonctionnement en réseau, qui leur permettrait de tendre vers une restructuration horizontale de leur organisation en suscitant davantage d'adhésion de la base. Une structuration plus horizontale permet aux membres organisés autour d'un fait ou d'un territoire donné, d'établir des liens diversifiés entre la base sociale et la tête du réseau. En politique, on appelle cela la **démocratie participative**...

Mais comment mettre en place ces mécanismes dans la durée tout en faisant face à l'engagement à court terme pratiqué par les volontaires actuels ? C'est un enjeu auquel sont confrontées les associations et qui nécessitera un **croisement des expériences et des volontés** individuelles, collectives et politiques. C'est une nécessité pour préserver la citoyenneté ainsi que la fonction sociétale du volontariat et de l'engagement citoyen.

Conclusion

Malgré une diminution de l'implication à long terme, les associations perdurent dans leur rôle de lieu d'engagement et de prise de responsabilités. La participation associative continue à offrir des **lieux d'expression et d'implication** pour les individus, toutefois, la vie associative peut de moins en moins être associée au lieu d'expression de la société civile.

Le volontariat, dans sa forme actuelle, ne joue plus tout à fait le rôle d'intermédiaire entre la société civile et le monde politique. A l'heure actuelle, il prend lui-même les rennes pour mener des initiatives sous la forme d'une **politique de proximité**.





Sources

- **PROUTEAU Lionel et WOLFF François-Charles**, « *Donner de son temps : les bénévoles dans la vie associative* » in Economie et statistique n° 372, 2004, pp. 3-5.
- **DATCHARY Caroline**, « *Les nouveaux réseaux de jeunes altermondialistes* », in La tribune de la Fonda n° 171.
- **ROBERTI Sylvie**, « *L'engagement des jeunes, un processus qui appartient au passé* », Coll. « *Au Quotidien* », publication du CPCP, Décembre 2010, pp. 6-9.
- **ROUDET Bernard**, « *Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif* » in Lien social et Politiques, n° 51, 2004, pp. 17- 27.
- **SUE Roger**, « *Engagement bénévole et engagement citoyen* » in **MALET Jacques**, « *La France bénévole* », troisième édition, France Bénévolat, mars 2006, pp. 41à 43.
- **WORMS Jean-Pierre**, « *Les transformations de l'engagement associatif* », in **MALET Jacques**, « *La France bénévole* », troisième édition, France Bénévolat, mars 2006, pp. 44-47
- Conférence de **Jean-Claude RICHEZ**, Séminaire régional Envie d'agir, Tomblaine, 30/05/2008
- **SERVAIS Olivier**, « *L'engagement des jeunes, la participation et la transmission des valeurs* », Documents d'analyse et de réflexion du Centre Avec, Janvier 2008, Bruxelles, pp. 1-7





- **ION Jacques et Bertrand Ravon**, « *Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel* », Lien social et Politiques, n° 39, 1998, pp.59-71
- « *L'engagement citoyen dans les associations : contexte, enjeux et conditions* » et « *Les aspirations des nouveaux bénévoles et leur répercussions sur les associations* », La tribune de la fonda, n° 169 pp.26- 40 et 171 pp.28- 60, 2008, Paris.
- **ION Jacques**, « *Groupement associatifs et modèles d'engagement* », in **MAUGER G. BENDIT et VON WOLFFERDORFF C.**, Jeunesses et sociétés. Perspectives de recherche en France et en Allemagne, Paris, Armand Colin, 1996, pp. 237-249.
- **ION Jacques**, « *L'engagement au pluriel* », Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2001
- **BARTHELEMY, Martine**, « *Associations : un nouvel âge de la participation ?* », 2000, Paris, Presse de Science Po.
- **DUCHESNE, Sophie et HAMIDI Camille**, « *Associations, politique et démocratie : les effets de l'engagement associatif sur le rapport au politique* », dans **ANDRIEU C., LE BEGUEC G. et TARTAKOWSKY D.**, « *Associations et champ politique. La loi de 1901 à l'épreuve du siècle* ». Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 625-642.
- **GALLAND O. et ROUDET B.**, dir. « *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans.* », Paris, 2001, L'Harmattan-INJEP, coll. Débats Jeunesse, pp. 149-175.
- **VERMEERSCH Stéphanie**, « *La dynamique de l'individualisation et les associations bénévoles* », dans **DE SINGLY François**, « *Etre soi parmi les autres* », Paris, 2001, L'Harmattan, pp. 141-154.

